

Communication à soumettre à la 8<sup>ème</sup> Conférence sur la Population Africaine

Entebbe–Ouganda,

18 Nov. – 22 Nov. 2019

*Sous thème : Famille et mariage en Afrique subsaharienne : Transformation et conséquences*

**Thème de la communication : le mariage précoce au Congo Brazzaville :  
une comparaison des zones urbaines et rurales**

**Roméo Stevy Stère Madouka**

**Centre d'Etudes et de Recherche sur les Analyses  
Et Politiques Economiques (CERAPE)**

E-mail : [cerapecongo@gmail.com](mailto:cerapecongo@gmail.com); [mrmadouka@gmail.com](mailto:mrmadouka@gmail.com)

Tel. +242 06 950 59 57

Brazzaville, 10 juin 2019

## **Introduction**

La république du Congo est un pays localisé en Afrique centrale qui possède une superficie de 342000 km<sup>2</sup> avec une population estimée à 4,2 millions d'habitants (2014). C'est une population jeune puisque plus de la moitié à moins de 30 ans. L'économie nationale est fortement dépendante du secteur pétrolier qui assure 70% du PIB et 90% des exportations. Les secteurs de la santé et de l'éducation jouent un rôle de premier dans la croissance et le développement. Cela est dû au fait que le développement d'un pays a comme fondement le capital humain. La qualité de ce capital est déterminée par l'accès de la population à des soins de santé et aux services d'éducation en quantité et qualité suffisantes. C'est pourquoi, dans les pays développés et émergents, les Etats consentent d'importants investissements dans les secteurs de la santé et de l'éducation qui ont des effets directs et indirects sur la croissance et le développement.

En République du Congo, les indicateurs de la santé de l'éducation sont à un niveau bas depuis plusieurs décennies. Les enquêtes sur les ménages et les enquêtes démographiques et de santé réalisées en 2005 et 2011 par le Ministère du Plan montrent que des avancées ont été opérées dans les secteurs sociaux, mais ces avancées demeurent encore trop insuffisantes au regard des niveaux atteints par les pays disposant des mêmes ressources naturelles.

Selon une étude réalisée par Chala Maté et Quentin Wodon (2016) en se basant sur les données de l'enquête démographique et de santé, les indicateurs sur les mariages précoces sont élevés en république du Congo. Le pourcentage des femmes âgées de 18-22 ans ayant été mariées à l'âge de l'enfance est de 34%. Ce pourcentage a connu une légère baisse, mais demeure importante car le mariage précoce touche près de tiers de femmes. Le mariage précoce est associé à des indicateurs bas d'éducation, de santé et une importante participation à la force de travail.

### **La problématique des mariages précoces**

Les mariages précoces est une ancienne tradition qui a existé au Congo bien avant l'époque coloniale. Quasiment toutes les femmes nées avant les années 1940 ont été mariées de façon précoce. Dans les villages la coutume voulait qu'une femme ayant atteint la puberté soit mariée par ses parents afin de lui permettre de fonder un foyer et de jouer pleinement le rôle de mère et de reproductrice du clan. Les mariages scellaient l'alliance entre deux familles et la décision était prise par le chef de famille ou le père après concertation. L'avis de la jeune fille ne comptait pas de telle sorte que certains mariages s'apparentaient à des mariages forcés.

Dans certains groupes ethniques comme celui des vilis dans le département du Kouilou, il existait le rite de la virginité appelé « Tchikoumbi ». Ce rite obligeait les jeunes filles à conserver leur virginité jusqu'au mariage. Pendant une période de plusieurs mois, la jeune fille, avant de procéder au mariage, était enfermée dans une maison et enduite de poudre. Elle devait subir ce rite et à la fin, elle était remise à son futur époux avec lequel elle passait la première nuit ensemble. Au matin, des femmes étaient chargées de vérifier si les draps étaient chargés de sang suite à la défloration de la jeune fille. Les tâches de sang signifiaient que la jeune fille avait conservé sa virginité et que le mariage pouvait alors être noué. Sa famille était honorée et elle était alors considérée comme une femme digne d'être épousée. Ce rite de la virginité était faite à l'âge de 15-16 ans afin que la fille mariée de façon précoce puisse conserver sa virginité car plus l'âge avançait, plus elle courait le risque de rapports sexuels avant le mariage, ce qui était considéré comme un déshonneur pour la famille et pour les parents. Les sociétés traditionnelles étaient conscientes de ce danger, c'est la raison qui justifiait dans le passé les mariages précoces.

Avec la modernisation et le développement de la scolarisation des filles, le rite de la virginité a quasiment disparu y compris dans les campagnes. Mais, la tendance au mariage précoce subsiste à cause du rôle qui est dévolu à la femme dans la culture congolaise qui prévaut dans les zones rurales. Le principal rôle est celui de faire des enfants. Mais pour faire des enfants et garantir leur avenir, la femme a besoin d'un homme dont le principal rôle est d'assurer la satisfaction des besoins de sa femme et de ses enfants. La division du travail entre l'homme et la femme dans la culture congolaise apparaît nette et est source d'inégalité : la femme assure les travaux du ménage et élève les enfants ; l'homme de par son travail procure le revenu dont ont besoin la femme et les femmes pour vivre et avoir accès aux biens matériels et aux services de santé, d'éducation, etc. Même lorsque la femme travaille, son revenu est perçu comme marginal par elle-même et par l'homme dans le foyer. Ainsi, même actuellement, en dépit de la culture moderne occidentale ayant une grande influence dans la société congolaise, cette division du travail, héritage des anciennes traditions perdurent et continuent à influencer le comportement de l'homme et de la femme au sein de la famille au Congo.

### **Intérêt de l'étude**

L'intérêt de mener une étude qualitative sur les mariages précoces est double. Tout d'abord, une telle étude permet de mieux comprendre l'ampleur et l'étendue de ce phénomène pour lequel peu d'études existent au niveau national ainsi que presque pas de projets réalisés par l'Etat ou les institutions de coopération ciblant cette problématique. Une analyse qualitative a

l'avantage sur le plan scientifique de relever les perceptions et les motivations des ménages sur ce problème qui s'inscrit dans les traditions profondément ancrées dans la société sur le rôle et la place de la femme et qui constitue un sérieux frein à son émancipation.

Ensuite, il existe un intérêt politique de premier plan. De ce fait, en se basant sur des analyses approfondies, les politiques sur le genre, l'éducation, la santé, l'emploi, les affaires sociales ainsi que les politiques de lutte contre la pauvreté pourront mettre en place des actions de grande envergure pour aider les filles à poursuivre leurs études, à se former, à faciliter leur insertion socioprofessionnelle et à se marier selon l'âge légal autorisé par le code de la famille.

### **Objectifs de l'étude**

L'objectif général est de procéder à une analyse qualitative approfondie des mariages précoces des filles.

#### **Les objectifs spécifiques sont les suivants :**

- Identifier les déterminants de ce phénomène qui entrave l'autonomisation de la femme
- Mettre en évidence les conséquences négatives ainsi que les solutions pour éradiquer les mariages précoces dont sont victimes les jeunes filles.

### **Revue de la littérature**

Il s'agit ici de présenter quelques définitions sur les concepts mariage et mariage précoce et aussi quelques approches théorique et empirique

Définition des concepts mariage et mariage précoce

Harton et Chester (2004) ont déclaré que le mariage est un modèle social approuvé dans lequel au moins deux personnes forment une famille.

Par contre Russel (1958) soutient que «le mariage diffère, bien sûr, des autres relations sexuelles par le fait qu'il s'agit d'une institution légale. C'est également dans la plupart des communautés une institution religieuse, mais c'est l'aspect juridique qui est essentiel ».

L'UNFPA (2014) définit le mariage précoce comme «tout mariage contracté avant l'âge de 18 ans, avant que la fille ne soit physiquement, physiologiquement et psychologiquement prête à assumer ses responsabilités en matière de mariage et de maternité». Mariage contracté avant l'âge de 18 ans.

## **Approche théorique**

Plusieurs auteurs ont mis en place plusieurs facteurs pour expliquer le phénomène des mariages précoces dans le monde. Dans le cadre de cette étude nous présenterons les facteurs liés à l'éducation, à la culture, et à la situation économique.

### **Éducation**

Plus le niveau d'instruction atteint est élevé, plus il acquiert et comprend plus de connaissances, y compris toutes les informations relatives à la santé en matière de procréation, au meilleur âge du mariage et aux effets du mariage précoce. Mais si le niveau de scolarité est faible, il y aura une déconnexion des connaissances et de l'information, ainsi que moins d'activités adolescentes. Meltem et al. (2009) soutiennent que plus on préfère étudier, plus tard il / elle se mariera. Conformément à cela, Jin et al. (2005) ont expliqué que l'éducation avait un rôle très important à jouer pour élever l'âge au premier mariage en examinant l'effet institutionnel de l'éducation elle-même.

Le niveau de scolarité des parents est également lié au mariage précoce. Les jeunes adultes dont les parents sont très scolarisés contractent leur premier mariage à un âge plus avancé que les jeunes adultes dont les parents sont peu instruits (Sassler et al. 2009; Uecker et Stokes 2008). Le rôle des parents dans la continuité du mariage précoce est fondamentalement indissociable de leurs connaissances liées à leur niveau d'instruction. En outre, le niveau de scolarité des parents influera sur leur compréhension de l'amélioration de la vie familiale. Les parents moins bien informés sur la vie de famille voient que cela va créer de meilleures relations. Ils pensent donc que le mariage conclu plus tôt est la meilleure solution.

### **Facteurs culturels**

Il y a plusieurs cultures dans le monde, et chaque culture a sa propre conception en terme de mariage. Certaines peuvent encourager le mariage précoce par contre d'autres peuvent le décourager.

La culture a été utilisée pour expliquer les différences ethniques dans le calendrier du mariage et de l'accouchement et la tradition culturelle est une force puissante dans les mariages précoces (Ikamari et Towett, 2007). Les considérations monétaires pèsent lourd dans la décision des parents de marier leur fille à un jeune âge. Le mariage précoce sert le double objectif d'un échange économique et d'un rite social. Au Bangladesh, les paiements de la dot augmentent avec le vieillissement des filles (UNICEF, 2005). Caldwell et al. (1988) affirment que la dot est

essentielle aux mariages arrangés et qu'elle peut renforcer ou affaiblir le rôle de la famille dans le mariage et influencer de manière oblique sur la structure du mariage.

Jackson et Smith (1999) ont déclaré qu'une croyance interdépendante, à savoir des normes et des valeurs de groupe, conduit à un comportement de mariage précoce. Pujiastuti (1997) a expliqué que la coutume du mariage précoce dans la société javanaise est stimulée par un effet puissant des parents. Cela est lié à la culture existante au sein de la communauté, selon laquelle les parents vont marier leurs enfants peu après la première menstruation. Le retard dans le mariage de leur fille peut être une honte pour les parents et les proches.

### **Facteurs économiques**

La théorie économique du mariage développée par Becker (1973, 1974) affirme que le mariage est une fonction des avantages économiques et que les individus cherchent à optimiser leur bien-être ou leurs profits, en fonction des circonstances dans lesquelles ils restent célibataires. Ces profits proviennent de la spécialisation dans la production nationale et commerciale, des économies d'échelle et de l'assurance ou du partage des risques.

La théorie néo-classique du mariage est une extension du modèle de marché concurrentiel (Becker, 1981). Il est dit que le côté qui détient la petite ressource sur le marché (hommes ou femmes) devrait exiger un paiement parallèle comme prix d'équilibre, c'est-à-dire une (Manser et Brown, 1980; Lundberg et Pollak, 1996). Oppenheimer a souligné que "les gens ne souhaitent pas épouser n'importe qui, mais vouloir se marier de manière assortie". Teachman, Polonko et Leigh (1987) affirment que même lorsque les femmes ont de grandes perspectives économiques, la situation financière des hommes reste importante pour la formation de l'union matrimoniale.

Pour Maharjan et al. 2012 la pauvreté est considérée à la fois comme une cause et une conséquence du mariage précoce. Les parents pensent que les filles sont un fardeau économique et que le mariage devient une tentative de maintenir leur situation économique. Dans les communautés rurales, les mariages précoces se produisent principalement dans les familles à revenus faibles et moyens, ce qui est davantage une forme sociale de division des rôles et des responsabilités de la famille de la femme au mari.

Les partisans de la nouvelle théorie de l'économie domestique partent de l'hypothèse que l'indépendance économique croissante des femmes explique en grande partie l'augmentation du nombre de mariages retardés dans les sociétés industrialisées (Blossfeld, 1995). Okech et al.

(2011) ont expliqué que le fait d'avoir un emploi ou d'être au chômage affectera la femme dans la détermination de l'âge de son mariage. La théorie de la modernisation soutient que les opportunités de travail (ainsi que l'éducation) entraînent le report du mariage chez les femmes (Ochieng, 2016).

### **Revue empirique**

La littérature disponible sur le mariage précoce a montré qu'il existe plusieurs facteurs socio-économiques et culturels affectant le mariage précoce. Raymo (2003) a évalué l'impact de l'éducation sur le mariage au Japon et a observé que les filles instruites étaient sujettes à retarder le moment du mariage en raison des opportunités d'emploi. Selon KNBS et ICF Macro, (2010), au Kenya, les données de la KDHS montrent que 67% des femmes âgées de 20 à 24 ans sans instruction et 36% de celles du primaire étaient mariées ou en union à l'âge de 18 ans, contre seulement 6% des femmes diplômées de l'enseignement secondaire ou supérieur.

Envuladu et al. (2016) ont constaté qu'au Nigéria, le faible niveau d'éducation des parents, leur pauvreté, leur religion et leur lieu de résidence étaient des facteurs déterminants du mariage précoce dans l'État du Plateau. La pression familiale et le manque de moyens financiers pour l'éducation étaient également des raisons essentielles pour les mariages précoces chez les filles.

Bentinck Ochieng'(2016) dans son étude sur les déterminants du premier mariage chez les jeunes femmes du comté de Homa Bay Au Kenya, constate que la probabilité que les adolescentes n'ayant pas ou peu fréquenté l'école primaire soient mariées tôt est 3,8 fois plus élevée que celles des filles ayant fait des études secondaires ou supérieures. La probabilité que les filles ayant achevé le deuxième cycle de l'enseignement primaire soient mariées tôt est 1,9 fois plus élevée que celle des filles ayant suivi un enseignement secondaire ou supérieur. La probabilité que les répondants âgés de 10 à 14 ans ayant des rapports sexuels pour la première fois se marient tôt soit 15,8 fois plus élevés que ceux ayant commencé l'activité sexuelle à un âge avancé de 18 à 24 ans. La probabilité que les filles qui ont eu des relations sexuelles pour la première fois entre 15 et 17 ans se marient tôt était sept fois plus élevée que celles qui ont eu leur premier rapport sexuel entre 18 et 24 ans. La probabilité que les filles de familles ayant reçu la dot de la mariée soient mariées tôt était 1,6 fois plus élevée que celle des filles qui ne la recevaient pas.

Hardiani et Junaidi (2018), dans leur étude sur le mariage précoce en Indonésie, en utilisant un modèle logistique binaire et une modélisation structurelle interprétative, ils ont constaté que premièrement, les facteurs qui influent sur la décision des femmes de se marier tôt proviennent

à la fois des caractéristiques individuelles et de celles de leurs parents. Deuxièmement, le modèle approprié pour la politique de maturité du mariage en cours de maturité impliquait six éléments principaux du système. Il s'agit d'objectifs, d'institutions, de besoins, de contraintes, de participation de la communauté et de critères d'évaluation.

Sandhu et Geethalaksmi (2017), dans leur études en Inde, ont obtenu des résultats qui montre que outre le statut socioéconomique médiocre, principal déterminant (62%) des mariages précoces, 35% des mères se mariaient tôt pour des raisons culturelles, notamment: influences religieuses et familiales. Kamal et al. (2015), dans leur recherche au Bangladesh, ont constaté que les variables identifiées comme déterminants importants du mariage des enfants sont: l'éducation des femmes et de leur mari, et les emplois des femmes, leur lieu de résidence et leur religion.

## **Méthodologie**

La méthodologie utilisée est une méthodologie descriptive des données qualitative à base d'une enquête réalisée dans quatre localités au Congo.

### **Méthodologie pour la collecte des données**

La collecte des données avait comme objectif de capturer les données qualitatives sur les ménages, notamment celles permettant de montrer les causes et les conséquences des mariages précoces des filles. Les variables concernaient les perceptions des répondants sur les déterminants des mariages précoces, leurs avantages et inconvénients, leur ampleur et leurs tendances d'évolution. Afin de faire le lien entre mariages précoces et les valeurs culturelles se rattachant à la religion, un certain nombre de questions ont permis de capter les caractéristiques religieuses des répondants. Ainsi, trois méthodes ont été utilisées pour collecter ces données qualitatives : l'enquête, les entretiens individuels et le focus group.

### **-l'enquête**

Elle a permis de toucher 150 répondants en République du Congo. Ces répondants sont des personnes vivant dans les zones urbaines et rurales. L'échantillon est structuré comme le montre le tableau ci-dessous.



**Tableau 1. Structure de l'échantillon en République du Congo**

<b>Zone</b>	<b>Zone urbaine</b>	<b>Zone rurale</b>	
Département	Département de Brazzaville	Département du Niari	Département des Plateaux
District/arrondissement	Brazzaville (Mfilou, Talangai)	District de Nianga (Village Irogo)	District de Gamboma (Village Benin)
Nombre	50	50	50

Il importe de souligner les critères qui ont guidé le choix de ces localités. Le fait d'enquêter dans les zones urbaines et rurales permettait d'obtenir des données qualitatives sur deux types de localités marquées par d'importantes différences en termes d'infrastructures économiques et sociales, d'accès à l'éducation et la santé, à l'eau potable et à l'électricité, etc. On sait que l'écart entre les deux types de localité est important et les études récentes montrent que cet écart a tendance à se creuser. Les enquêtes congolaises des ménages de 2005 et 2011 ont montré que les inégalités et la pauvreté entre les ménages urbains et ruraux avaient tendance à se creuser (Banque Mondiale 2017). C'est pourquoi, il paraît tout à fait légitime d'analyser le phénomène des mariages précoces des filles dans les localités urbaines et rurales afin de voir dans quelle mesure on observe des différences ou des similitudes entre ces deux types de localités. En outre, les différentes localités étudiées se situent au sud et au nord du pays, zones géographiques comprenant différents groupes ethniques ayant chacun des spécificités et des traditions propres. Cette répartition géographique permet de saisir les différences qui pourraient exister ou les points communs entre des groupes ethniques différents. Dans le district de Gamboma, la population vivant dans le village de Benin fait partie des populations autochtones. Cette particularité est d'une grande importance du fait de la marginalisation de cette population. Un fait mérite d'être souligné, c'est la proximité du village de Benin avec la ville de Gamboma. Cette proximité a comme incidence que cette dernière exerce une grande influence sur le village dans les comportements des villageois même si le niveau de vulnérabilité apparaît très élevé. L'outil utilisé pour la réalisation de l'enquête est un questionnaire (15 pages) qui a déjà été utilisé par la Banque Mondiale au Burkina Faso et qui a été réaménagé pour l'adapter aux réalités du Congo.

### **-les entretiens**

Ils avaient comme objectif d'avoir les opinions de personnes ressources ayant une grande expérience sur les questions de mariages et grossesses précoces. Comme les mariages précoces sont souvent liés aux grossesses précoces, des entretiens ont été menés auprès du personnel de santé des localités où s'est menée l'enquête. De même le personnel éducatif (enseignants,

directeurs d'écoles) ont été interrogés sous forme d'entretiens pour avoir leur opinion sur les causes et conséquences des mariages précoces des jeunes filles. Un guide d'entretien a servi d'outils pour la conduite des entretiens individuels.

### **-Les focus groups**

Un focus group par localité enquêté a été réalisé pour capter les motivations et les témoignages des parents d'élève exerçant diverses professions (pasteur, enseignant, commerçant, agriculteur, etc.). Ces focus group ont permis d'exprimer des points de vue parfois contradictoires entre les participants et d'obtenir des récits sur les cas de mariages précoces avec les conséquences sociales que ce phénomène engendre. Un guide d'entretien a servi pour la conduite des focus group dont les débats ont été enregistrés grâce à l'utilisation du dictaphone dans l'objectif d'éliminer les pertes d'information.

## **Présentation et analyse des résultats**

### **1. Les caractéristiques sociodémographiques de communautés étudiées**

L'enquête menée a permis de dégager les principales caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques des chefs de ménages. Ces caractéristiques concernent le genre, le statut matrimonial, le niveau d'éducation, la profession, la religion et le groupe ethnique.

**Tableau 2. Genre et statut marital du chef de ménage (en %)**

<b>Localité</b>	<b>Brazzaville</b>	<b>Gamboma</b>	<b>Nianga</b>
Hommes	74,00	86,00	96,00
Femmes	26,00	14,00	2,04
marié monogame	40,00	34,00	72,86
marié polygame	0,00	18,00	14,57
Veuf	10,00	6,00	2,08
Divorcé	6,00	6,00	2,08
Séparé	10,00	0,00	0,00
Concubinage	24,00	30,00	0,00
Célibataire	10,00	6,00	10,41

Enquête CERAPE 2017

L'enquête montre que dans les zones rurales, la quasi-totalité des ménages est dirigé par des hommes à l'inverse des zones urbaines où près du tiers de ménages (26%) sont dirigés par des femmes, soit à cause du phénomène de divorce, soit à cause du veuvage. Le statut marital diffère

aussi entre les localités urbaines et rurales. Si à Brazzaville aucun ménage enquêté n'est polygame, par contre 18% de ménages à Gamboma et 14,57% à Nianga déclarent avoir ce statut.

**Tableau 3. Profession du chef de ménage (en %)**

Localité	<i>Brazzaville</i>	<i>Gamboma</i>	<i>Nianga</i>
Salarié	68,00	26,00	0,00
travailleur indépendant agricole	2,00	62,00	91,59
travailleur indépendant non agricole	16,00	10,00	4,16
Retraité	12,00	2,00	4,16
sans emploi rémunéré	2,00	0,00	2,08

Enquête CERAPE 2017

Si les salariés dominent à Brazzaville (68%), par contre dans les localités rurales ce sont les travailleurs agricoles indépendants avec 62% à Gamboma et 91,59% à Nianga. Cela montre clairement que l'activité agricole constitue la principale activité économique dans ces localités rurales. La principale culture réalisée est celle du manioc aliment de base des ménages congolais. Dans le district de Nianga, le village Irogo où s'est déroulée l'enquête se caractérise par une intense production de manioc dont la plus grande partie est exportée dans un pays voisin et frontalier qui est le Gabon.

**Tableau 4. Niveau d'éducation (en %)**

Localité	<i>Brazzaville</i>	<i>Gamboma</i>	<i>Nianga</i>
sans éducation	4,00	16,00	0,00
Primaire	18,00	6,00	45,80
secondaire 1	42,00	44,00	45,80
secondaire 2	10,00	12,00	6,24
Supérieur	28,00	2,00	2,08
formation professionnelle après CEP	0,00	2,00	2,08
formation professionnelle après BEPC	0,00	18,00	2,08

Enquête CERAPE 2017

Les données du tableau précédent montrent que dans les zones urbaines comme rurales, c'est le niveau d'éducation secondaire 1 qui est majoritaire avec respectivement 42% à Brazzaville, 44% à Gamboma et 45,8% à Nianga. Dans cette dernière localité, une grande proportion de chef de ménage a un niveau d'éducation primaire (45,80%)

**Tableau 5. Groupes ethniques**

Localité	Brazzaville	Gamboma	Nianga
Iari/kongo	26,00	0,00	0,00
Teke	14,00	74,00	0,00
Batsoua	0,00	14,00	0,00
bagangoulou	0,00	2,00	0,00
Kouyou	8,00	2,00	2,08
Mbochi	26,00	2,00	0,00
Bomitaba	2,00	0,00	0,00
Moyi	6,00	0,00	0,00
Makoua	2,00	0,00	0,00
Kouni	0,00	0,00	0,00
Nzebi	0,00	0,00	81,18
Mbembé	6,00	0,00	0,00
Pounou	0,00	0,00	14,57
Mongala	2,00	0,00	0,00
Kota	2,00	0,00	0,00
Mélange	2,00	6,00	2,08
Vili	2,00	0,00	0,00
Autres	2,00	0,00	2,08

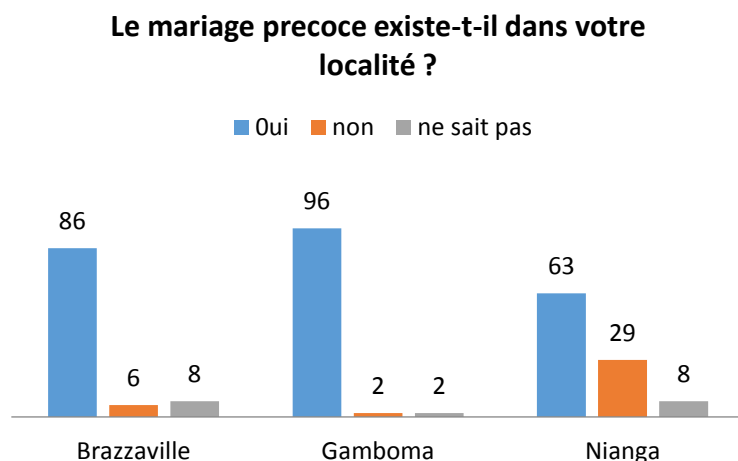
Enquête CERAPE 2017

La répartition des groupes est différente selon la localité. Certaines zones sont marquées par l'homogénéité ethnique tandis que dans d'autres, c'est la diversité ethnique qui domine. Dans la zone urbaine, on note une grande diversité avec des groupes dominants (Iari/kongo dans les quartiers sud, Mbochi dans les quartiers nord) alors que dans les zones rurales, on observe une plus grande homogénéité ethnique avec un nombre relativement limité de groupes ethniques différents. Cette diversité s'explique par les flux migratoires des zones rurales vers les zones urbaines. En effet, Brazzaville attire quasiment les membres de tous les groupes ethniques du nord comme du sud du pays, à cause de l'existence des conditions de vie plus favorables (éducation, santé, opportunités d'emploi, infrastructures routières, électriques, loisirs, etc.) que les localités villageoises.

#### ***Ampleur et tendances d'évolution du phénomène des mariages précoces***

Les mariages précoces existent aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines. L'enquête menée a clairement montré cette tendance ainsi que son évolution.

**Graphique 1. Existence du mariage précoce (en %)**



La tendance la plus forte est celle de la communauté autochtone rurale de Gamboma avec 96% de répondants affirmant que le mariage précoce est un phénomène bien présent dans leur localité. Il fait même partie de leurs cultures et coutumes. Après Gamboma, se situe en deuxième position la localité urbaine de Brazzaville avec 86% de répondants et en troisième position la localité rurale de Nianga avec 63% de répondants. Dans cette dernière localité, les résultats de l'enquête sont contrastés car, 29%, près du tiers de personnes enquêtées nient l'existence de mariages précoces.

**Tableau 6. Tendance d'évolution des mariages précoces (en %)**

Tendance	Brazzaville	Gamboma	Nianga
Croissante	84,00	62,00	30,61
Décroissante	0,00	4,00	32,65
Pas de changement	4,00	0,00	8,16
Ne sait pas	10,00	34,00	28,57

Le plus grand nombre de répondants estimant que les mariages précoces connaissent une forte tendance à s'accroître est à Brazzaville avec 84%, suivi de Gamboma avec 62% et de Nianga avec 31%. Ce phénomène est tellement grandissant qu'il engendre d'autres maux suivants comme la grande délinquance juvénile. Un directeur d'école lors d'un focus group tenu à Brazzaville exprime son opinion comme suit :

« Les mariages et grossesses précoces est un phénomène qui devient courant à Brazzaville et qui peut alimenter la grande délinquance que l'on connaît aujourd'hui, appelée « bébés noirs ».

Les mariages précoces contribuent à générer des enfants qui ne pourront pas être contrôlés et bien éduqués par leurs parents du fait de leur jeune âge et de leur immaturité. Ces enfants seront abandonnés, livrés à eux-mêmes et vont grossir les enfants de la rue qui deviennent par la suite des bandits de grand chemin, les bébés noirs ».

**Tableau 7. Age des mariages précoces selon la localité (en %)**

Age (ans)	Brazzaville	Gamboma	Nianga
11 ans	0,00	0,00	2,04
12 ans	16,00	2,00	2,04
13 ans	30,00	8,00	2,04
14 ans	16,00	14,00	0,00
15 ans	18,00	22,00	14,29
16 ans	6,00	28,00	0,00
17 ans	0,00	16,00	2,04
18 ans	2,00	10,00	44,90
19 ans	0,00	0,00	6,12
20 ans	6,00	0,00	6,12
21 ans et plus	2,00	0,00	16,33
ne sait pas	0,00	0,00	2,04

Dans le tableau ci-dessus, les répondants ont indiqué à quel âge se marient les jeunes filles dans leur localité. A Brazzaville, 30% affirment que les jeunes filles se marient à 13 ans, ce qui montre la gravité du phénomène et la nécessité de prendre des mesures urgentes pour combattre les mariages précoces. A Gamboma, selon 25% de répondants, le mariage précoce se fait 16 ans alors que pour 45% de répondants à Nianga, le mariage des jeunes filles se noue à 18 ans. La question qui est posée est pourquoi la précocité du phénomène est plus forte dans les zones urbaines comparativement dans les zones rurales ? Pourquoi au Congo cette tendance apparaît-elle contraire à celle des pays de l’Afrique de l’Ouest ? Il importe de trouver des réponses adéquates à ces questions pour expliquer les spécificités des mariages précoces selon les pays. Une des réponses pourrait être que la forte précocité de mariages précoces dans les zones urbaines pourrait s’expliquer au Congo par la profonde crise de la famille, laquelle crise est consécutive aux guerres civiles tragiques que le pays a connues pendant les décennies 1990. Cette crise de

la famille se manifeste par les difficultés des parents de suivre et contrôler les enfants qui sont dans beaucoup de ménages abandonnés à eux-mêmes et livrés à l'éducation de la rue et des salles de cinéma pornographique qui opèrent librement, sans contrôle de l'Etat. D'ailleurs, la décision de se marier est prise par la fille elle-même souvent sans consulter ses parents, ni même les préparer longtemps à l'avance. Ces derniers sont souvent acculés à accepter les choix de leurs filles.

**Tableau 8. Qui décide du mariage (en %)**

Membre	Brazzaville	Gamboma	Nianga
Père	0,00	74,00	63,27
Mère	0,00	6,00	12,24
Couple	0,00	2,00	0,00
Tante	0,00	2,00	0,00
Oncle	0,00	0,00	0,00
chef de famille	0,00	22,00	0,00
elle-même	100,00	4,00	57,14
Autres	0,00	0,00	0,00
ne sait pas	0,00	0,00	2,04

En fonction des localités, le degré de consentement de la fille pour le mariage n'est pas perçu de la même manière. Si à Brazzaville et à Nianga, les répondants sont quasiment unanimes pour dire que le consentement de la fille est très important, par contre dans le district de Gamboma (village de Benin), une minorité seulement, soit 32% pense que le consentement de l'intéressée est très important. Par contre, près du tiers (28%) estime qu'il n'est pas ou pas du tout important.

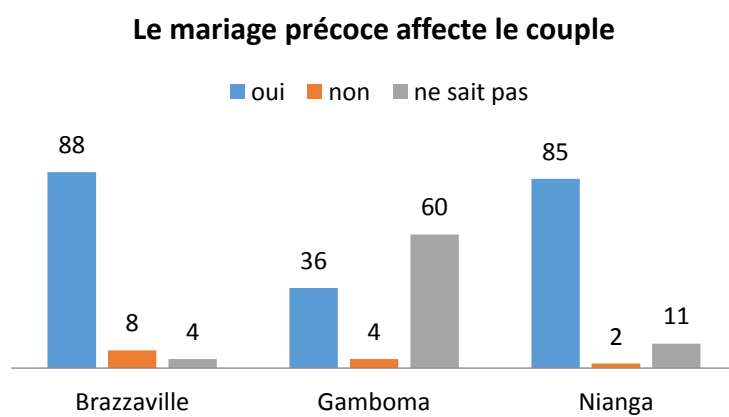
**Tableau 9. Degré d'importance du consentement de la jeune fille selon les localités**

Degré d'importance	Brazzaville	Gamboma	Nianga
Très important	100,00	32,00	95,92
Plutôt important	0,00	30,00	2,04
Moyennement important	0,00	10,00	0,00
Pas très important	0,00	24,00	2,04
pas du tout important	0,00	4,00	0,00

## Conséquences des mariages précoces

Le mariage précoce a des conséquences sur la vie du couple. Les données collectées montrent une similitude à Brazzaville et à Nianga où respectivement 88% et 85% des réponses sont affirmatives. Dans le district de Gamboma à l'inverse, il n'y a que 36% des réponses qui sont affirmatives. Par contre 60% déclarent de personnes interrogées affirment leur ignorance. Elles affirment ne pas savoir s'il y a des conséquences. Cela signifie que c'est une question qu'elles ne se posent pas, trouvant out à fait naturel qu'une fille soit mariée dans l'enfance.

**Graphique 2. Le mariage précoce affecte la vie du couple (en %)**



Une des personnes interrogée dans le district de Gamboma au village autochtone de Benin déclare :

« Le mariage précoce n'a aucune conséquence dans la vie de couple. Il garantit à la fille un foyer où elle pourra jouer son rôle de mère et avoir des enfants tôt qu'elle pourra élever et voir grandir. Ce mariage lui donne la sécurité et la protège des aléas de la vie. Il contribue à ce que la fille et sa famille échappent à la honte et au bannissement subits dans le village lorsqu'une fille n'est pas mariée et continue de vivre avec ses parents jusqu'à un âge avancé ou lorsqu'elle ne met pas au monde ».

A la question de déterminer la nature des effets des mariages précoces, la grande majorité des répondants à Brazzaville et dans la localité rurale de Nianga soit 88% et 85% pensent que le mariage précoce a des effets négatifs sur le couple et particulièrement sur la femme. A l'inverse, 36% des répondants à Gamboma et 29% à Nianga disent ne pas savoir les effets d'un tel mariage. Cette ignorance est caractéristique des zones rurales et peut s'expliquer par le faible ou le manque d'éducation scolaire dans ces localités et le poids des traditions ancestrales.



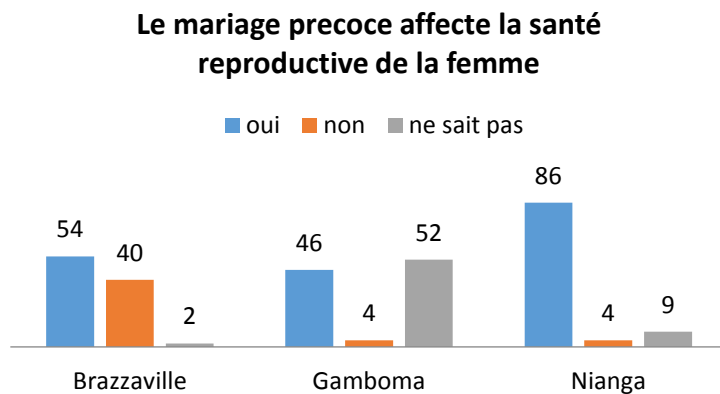
**Tableau 10. La nature de l'effet des mariages précoces (en %)**

<b>Effet</b>	<b>Brazzaville</b>	<b>Gamboma</b>	<b>Nianga</b>
Positif	4,00	6,00	2,08
Négatif	88,00	52,00	70,78
aucun effet	6,00	8,00	0,00
ne sait pas	4,00	32,00	29,14

Les effets négatifs cités de façon quasi unanime sont les manque de maturité du couple et surtout de la femme dont l'ignorance et le manque d'expérience ne lui permettront pas de bien éduquer les enfants, de suivre leur état sanitaire et leur nutrition. Elle sera dans l'incapacité d'affronter les problèmes qui surgissent dans la vie du couple, de susciter l'entente avec son époux et d'apporter sa contribution dans la résolution de problèmes quotidiens. Le mariage précoce est source de conflits et de violence conjugale au sein du couple. Il engendre tôt ou tard le divorce. Les jeunes qui décident de se marier ou le mariage d'une jeune enfant avec une personne adulte n'a pas de durabilité car les personnes n'ont pas eu le temps de se connaître et le manque d'expérience de la femme du fait qu'elle est encore une enfant ne lui permettra pas d'être une bonne compagne pour son époux et une bonne mère pour ses enfants. Beaucoup de personnes interrogées affirment que le mariage précoce entraîne de graves problèmes de santé difficultés d'accouchement de la femme.

De même, dans les entretiens avec le personnel médical, il a été soulevé différents problèmes de santé auxquels est confrontée la jeune mère. Dans les centres de santé intégrés (CSI), le personnel médical estime que la plupart des cas de dystocies et de césariennes ainsi que de fistules sont liés à l'âge précoce de la femme qui accouche. En outre, la faible durée de vie de l'enfant s'explique aussi par le comportement de la jeune mère dont l'inexpérience la pousse à ne pas suivre et appliquer les règles sanitaires prénatales, pendant la période grossesse. Selon le personnel médical, la plupart des enfants prématurés naissent de jeunes femmes ayant subi des mariages et grossesses précoces. Par la suite les risques de survie du nouveau-né sont faibles et le taux de mortalité infantile est élevé au sein de cette catégorie de mères.

### Graphique 3. Le mariage précoce affecte la santé reproductive de la femme (en %)



Les résultats que montre le graphique ci-dessus sont contrastés et méritent d'être soigneusement analysés. A Brazzaville, localité urbaine par excellence, 54% des personnes interrogées déclarent que le mariage précoce a des conséquences sur la santé de la reproduction de la femme alors que 40% pensent qu'il n'y a aucune conséquence sanitaire. Or, les études faites sur ce point (Stéphane Minvielle 2006 ; UNICEF 2001) montrent bien que la santé reproductive de la femme est affectée de façon négative. A Gamboma, 52% de répondants affirment qu'ils ne savent pas et donc ignorent les effets sur la santé reproductive. A l'inverse 86% des répondants à Nianga disent que le mariage précoce a des effets sur la santé de la reproduction. Ce fort pourcentage de négationnistes traduit le fait d'une grande ignorance de la population sur les questions sanitaires dans les zones urbaines et rurales, ce qui a des conséquences sur le comportement sanitaire. Ilya donc nécessité de mener dans les villes et les villages de grandes campagnes d'information sur les questions relatives à la santé de la reproduction ainsi que sur la sexualité qui demeure un grand tabou au sein des familles, mais l'ignorance engendre de graves problèmes sociaux et sanitaires au sein des communautés.

Un habitant du village d'Irogo, district de Nianga relate un fait tragique survenu récemment dans le village :

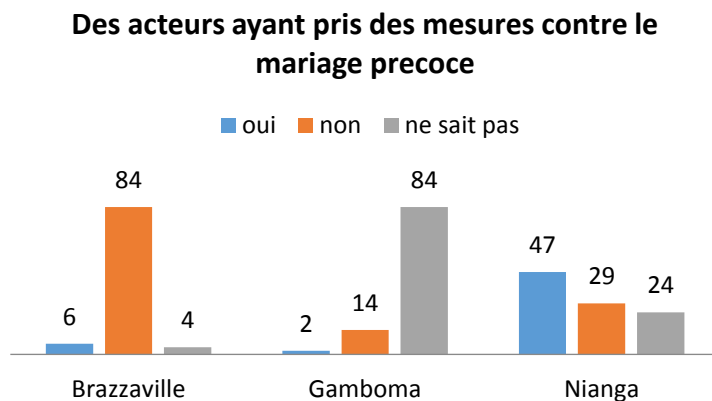
«En 2016, une fille de 15 ans s'est fait engrosser par un jeune garçon du village. Le garçon était âgé de 20 ans. Cette grossesse précoce a évolué jusqu'à l'accouchement. Cet accouchement s'est effectué dans le Centre de Santé Intégré (CSI) du village même. Il importe de souligner que le centre de santé n'est pas bien équipé et ne dispose que d'un infirmier qui est déjà à la retraite. Le CSI ne dispose pas de sagefemme. Ce sont les mères accoucheuses qui s'occupent des cas d'accouchement. Lors de l'accouchement, elle a eu beaucoup de difficultés. Elle a été victime d'une hémorragie. Le bébé était déjà mort avant la sortie de l'utérus. De même, la mère

faute de soins n'a pas survécu et est décédée quelques heures après. Cet événement a beaucoup bouleversé tout le village. La communauté, le chef de village et les deux familles concernées ont décidé qu'il n'y ait pas d'antécédents et que cette tragédie serve de leçon pour tout le monde. Il a été demandé aux parents de s'impliquer davantage dans l'éducation des filles et garçons afin d'éviter les relations sexuelles et les mariages précoces ».

### **La lutte contre les mariages précoces**

Au cours de l'enquête, nous avons voulu savoir si des acteurs de la société (Etat, ONG, etc.) avaient pris des mesures ou mené des actions contribuant à lutter contre les mariages précoces. Les résultats de l'enquête montrent que 84% des personnes interrogées à Brazzaville affirment qu'il y a aucune mesure ou action prise par les Pouvoirs publics ou par la société civile pour combattre les mariages précoces. C'est la même tendance qui prévaut dans la zone rurale de Gamboma. A l'inverse, 47% de personnes à Nianga disent qu'il ya eu des actions visant à combattre le mariage précoce dans leur localité. Ces actions ont été menées par une radio communautaire qui a réalisé de nombreuses émissions sur cette question et cette campagne d'information a été beaucoup appréciée par les auditeurs.

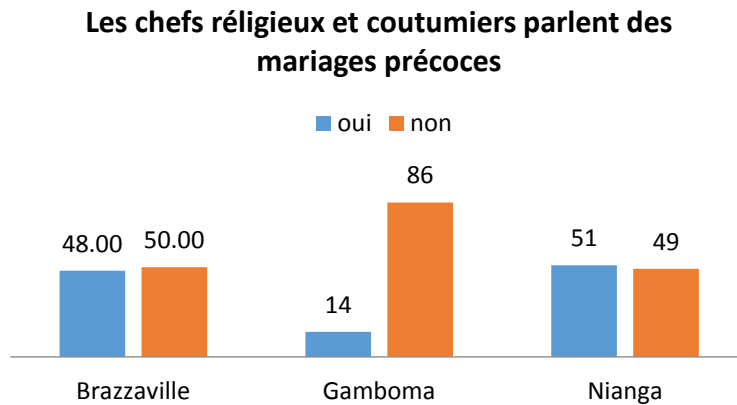
**Graphique 4. Les acteurs ayant pris des mesures contre les mariages précoces dans la localité (en %)**



Il importe de souligner le fait que le mariage précoce dans la plupart des localités tend à croître et les données de l'enquête portant sur trois localités l'ont prouvé. Cela signifie que c'est un phénomène qui prend de l'ampleur et dont les conséquences négatives au sein des ménages et sur le plan individuel et social tendent à s'aggraver. La crise économique qui affecte la société aujourd'hui peut aussi accentuer le phénomène des grossesses et mariages précoces du fait de la grande vulnérabilité des filles et des familles et de l'accentuation de la pauvreté. Cette

situation nécessite des actions vigoureuses de la part de l'Etat et des autres acteurs de la société comme les confessions religieuses dont l'influence sociale est grandissante en République du Congo.

**Graphique 5. Les chefs religieux et coutumiers parlent des mariages précoces (en %)**



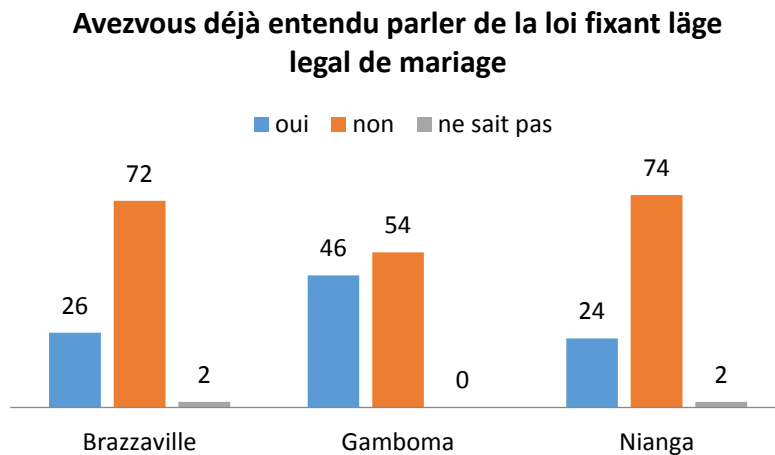
Pour 50% de répondants à Brazzaville, les chefs religieux qui sont d'importants leaders d'opinion ne parlent pas de cette problématique. Cette proportion atteint 86% dans le district de Gamboma et 49% dans celui de Nianga. Ces données montrent que pour les églises, les mariages précoces ne représentent pas une préoccupation majeure dans leur agenda. Or, pour que cela change, un important travail de sensibilisation est nécessaire. Cette sensibilisation devra être menée par les administrations publiques, les acteurs de la société civile et les institutions de coopération bilatérale et multilatérale. Il s'agit de sensibiliser sur une couche qui est fragile, a très peu de moyens de pression et est marquée par un manque total d'organisation. C'est véritablement une couche sociale qui souffre en silence et qui engendre une progéniture bien souvent condamnée à la pauvreté et la délinquance.

Si une certaine prise de conscience existe sur les violences sexuelles et conjugales, mais sur les abandons scolaires et les mariages précoces, la situation est caractérisée par un silence pesant comme si cette question était marginale. Or, on ne peut pas lutter pour l'égalité de genre sans pointer du doigt les abandons scolaires et les mariages précoces dont pâtissent les jeunes filles. On ne peut pas défendre de façon cohérente et intégrale les droits des enfants à une bonne éducation sans affronter en face cette problématique qui est la cause de la marginalisation sociale et de l'oppression d'un grand nombre de jeunes filles.

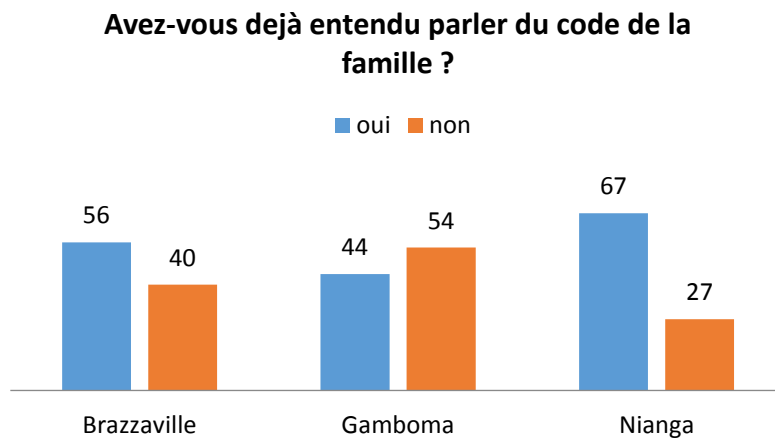
## Les perceptions du dispositif légal du mariage

Le dispositif légal semble peu connu. Le code de la famille n'est pas suffisamment vulgarisé et son contenu est en partie emprunté d'une culture occidentale qui n'a pas de lien avec la culture véhiculée par les groupes ethniques du pays.

**Graphique 6. Connaissance de la loi fixant l'âge légal du mariage (en %)**



**Graphique 7. Connaissance du code de la famille(en %)**



Il est d'une grande importance de souligner que dans les zones rurales, la plupart des personnes n'ont jamais entendu parler du dispositif législatif qui régit le mariage. On peut constater que 54% des personnes interrogées à Gamboma et une forte proportion à Brazzaville (40%) ne connaissent pas le code de la famille qui réglemente le mariage et fixe l'âge légal du mariage à 18 ans pour la fille. Cette méconnaissance du dispositif juridique peut aussi expliquer les abus qui existent en matière de mariages des enfants dans les ménages. Le village d'Irogo dans le

district de Nianga apparait comme exception avec 67% de personnes qui ont la connaissance du code de la famille contre 27% qui l'ignorent.

Lorsque l'on demande si les individus approuvent les dispositions du code la famille, il apparait des différences importantes selon les localités. Au niveau de l'âge légal du mariage, du montant de la dot, du lévirat et de l'égalité des droits entre l'homme et la femme dans la famille, on peut observer des divergences selon les localités.

**Tableau 11. Opinion sur les dispositions du code de la famille selon les localités (en %)**

Dispositions du code	Brazzaville	Gamboma	Nianga
<i>L'âge de la fille est fixé à 18 ans</i>			
Tout à fait pour	80,00	42,00	73,47
un peu pour	2,00	34,00	18,37
un peu contre	8,00	16,00	0,00
tout à fait contre	8,00	6,00	6,12
ne sait pas	0,00	2,00	0,00
<i>Le mariage forcé est interdit</i>			
Tout à fait pour	100,00	80,00	93,88
un peu pour	0,00	8,00	0,00
un peu contre	0,00	10,00	0,00
tout à fait contre	0,00	2,00	4,08
ne sait pas	0,00	0,00	0,00
<i>La dot fixée à plus de 50000 FCFA est interdite</i>			
Tout à fait pour	98,00	94,00	30,61
un peu pour	2,00	6,00	4,08
un peu contre	0,00	0,00	16,33
tout à fait contre	0,00	0,00	44,90
ne sait pas	0,00	0,00	0,00
<i>La veuve hérite une partie des biens du couple</i>			
Tout à fait pour	100,00	84,00	87,76
un peu pour	0,00	10,00	2,04

un peu contre	0,00	4,00	2,04
tout à fait contre	0,00	2,00	6,12
ne sait pas	0,00	0,00	0,00
<i>Le lévirat est interdit</i>			
Tout à fait pour	100,00	80,00	44,90
un peu pour	0,00	10,00	2,04
un peu contre	0,00	4,00	12,24
tout à fait contre	0,00	6,00	38,78
ne sait pas	0,00	0,00	0,00
<i>Le mari et la femme ont les mêmes droits et obligations sur les enfants</i>			
Tout à fait pour	100,00	78,00	93,88
un peu pour	0,00	8,00	4,08
un peu contre	0,00	2,00	2,04
tout à fait contre	0,00	12,00	0,00
ne sait pas	0,00	0,00	0,00

S'agissant de l'âge légal qui est fixé à 18 ans pour la fille, si 80% à Brazzaville et 78% à Nianga sont tout à fait d'accord avec cette disposition juridique, par contre un pourcentage limité de personnes interrogées l'approuve entièrement à Gamboma, soit 42%. Dans cette dernière localité, beaucoup de personnes au sein de la population autochtone estiment que 18 ans est un âge trop avancé pour le mariage d'une fille, comme le témoigne un ressortissant du village de Benin.

« Pourquoi faut-il attendre si longtemps pour qu'une fille se marie ? A 18 ans, la fille court le risque d'avoir des rapports sexuels avant le mariage et de ne pas trouver un époux. C'est lorsqu'elle est encore très jeune qu'elle doit se marier, faire des enfants et apprendre son travail de mère. Elle pourra écouter son mari et être docile au foyer. Les meilleures épouses sont celles qui se marient à 14 ans voir 15 ans quand les seins commencent à sortir».

Concernant le mariage forcé, il se dégage un consensus dans les trois localités, en zones urbaines et rurales. La grande majorité approuve la disposition qui interdit le mariage forcé. On peut constater que 10% de répondants dans le district de Benin sont contre cette disposition.

Les dispositions sur le montant de la dot dans le code fixent le plafond de 50000 FCFA. Si dans la localité de Brazzaville et celle de Gamboma, la plupart des répondants approuve cette disposition, ce n'est pas le cas dans le district de Nianga. En effet, si 30% approuve ce montant, par contre 45% s'y opposent en estimant qu'un tel montant est trop modique et ne peut pas satisfaire les parents qui ont été élevé la fille et tous les sacrifices, efforts et dépenses qu'ils ont consentis pour son éducation.

Il importe de souligner que dans les faits, dans les zones urbaines et rurales, le montant exigé par la famille de la mariée dépasse de loin celui fixé par le code la fille. A Brazzaville par exemple, certaines dots peuvent atteindre 1 million de FCFA lors du mariage coutumier, cérémonie au cours de laquelle est acquittée la dot par le mari auprès de la famille de la mariée. Les arguments souvent avancés pour fixer la dot est le niveau d'éducation et de qualification atteint par la fille au moment du mariage. Si la mariée est une femme qui a un diplôme d'études supérieures et qui a un travail de cadre dans l'administration ou dans une entreprise privée, la dote sera très élevée. Ainsi, le code de la famille n'est pas appliqué et les instances judiciaires et les autorités civiles sont au courant de cette situation.

S'agissant de l'héritage, un consensus se dégage car, la plupart des répondants dans les 3 localités sont d'accord pour que la veuve hérite de certains biens laissés par son mari défunt. Cependant, il existe encore des pratiques négatives tendant à expulser la veuve et l'orphelin de la maison laissée par son mari suite à son décès et à la dépouiller de tous les biens qui sont récupérés et partagés entre les membres de la famille du mari défunt. Le ministère des affaires sociales du Congo, tenant compte de la grande vulnérabilité des veuves et orphelins, a mis en place une journée nationale de la veuve et l'orphelin dans l'objectif de faire le plaidoyer en faveur de cette couche vulnérable, vivant en général dans une grande précarité et pauvreté.

### **Les motivations culturelles des mariages précoces : le poids des traditions**

Lors de l'enquête et surtout au cours des focus group, la question des traditions a été soulevée par les participants. On ne peut pas comprendre les motivations qui sont à la base des mariages précoces si l'on ne perçoit pas le poids des traditions qui sont plus moins ancrés selon les localités et les groupes ethniques et qui influencent les comportements individuels et sociaux. Cette diversité de traditions engendre une diversité d'approches sur le rôle et la place de la femme. En outre, l'urbanisation en ouvrant les individus à la culture moderne et principalement à la culture occidentale à travers l'école, les modèles de consommation, la télévision, le cinéma, la presse, les technologies de l'information et de la communication, a entraîné un effet



d'imitation considérable au sein des ménages dans les localités urbaines, mais aussi dans une certaine mesure dans les localités rurales.

Par ailleurs les politiques de promotion de la femme, les combats pour son émancipation et la conquête des droits à l'égalité avec l'homme sont autant de facteurs qui font reculer les traditions rétrogrades qui marginalisaient la femme et la cantonnaient dans un rôle de ménagère et mère au foyer, travaillant exclusivement pour son époux.

Un participant au focus group de 45 ans témoigne :

« Dans mon village, dans le passé, autour des années 1930-40, ce ne sont pas les filles qui choisissaient leurs époux. Ce sont leurs parents et surtout le père qui en étaient responsables. Je peux évoquer le cas de ma mère. A l'âge de 14 ans, son père a décidé qu'elle prenne comme mari, un garçon plus âgé que lui de 15 ans parce qu'il faisait partie de sa famille du côté paternel. Ce garçon avait quitté le village et était parti dans d'autres contrées lointaines pour apprendre de la vie. Là-bas, il a appris la couture et est devenu tailleur. Il a aussi appris à parler d'autres langues. Puis, voulant fonder une famille avec une femme de son village et de son clan, il est rentré au village. Son père s'est concerté avec l'oncle de ma mère. Ma mère venait de perdre son père et sa mère et était devenue orpheline. Elle avait maintenant à sa charge son petit frère de 12 ans et sa petite sœur de 10 ans. Elle s'est mise à cultiver les champs de manioc afin de subvenir aux besoins de la famille. Voyant qu'elle était une bonne travailleuse, il a été décidé qu'elle épousât cet homme qui venait de retourner au village. Mais, celui-ci était une personne très autoritaire. « Il est trop méchant cet homme et je ne veux pas devenir sa femme », disait ma mère en pleurant. Ma mère a refusé ce mariage. Son oncle a pris un gros bâton et l'a menacée de la frapper à mort si elle désobéissait. Elle n'avait pas d'autres choix que d'accepter. C'est ainsi qu'elle a épousé mon père. La tradition exigeait que la décision soit prise par le père ou l'oncle. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas parce que la femme a conquis plus de liberté et peut décider elle-même de l'homme qu'elle veut épouser ainsi que du choix de son travail et de la manière de dépenser son revenu».

### **Recommandation de politique**

Face au problème soulevé par les mariages précoces, un grand nombre de recommandations ont été faites lors de l'enquête. Nous les avons regroupées dans le tableau suivant qui permet d'identifier les recommandations ayant l'adhésion de la majorité des répondants de celle ayant reçu une faible adhésion.

**Tableau 12. Les recommandations de répondants (en %)**

Recommandations	Brazzaville	Gamboma	Nianga
sensibiliser la communauté sur les droits des filles et diffuser le code de la famille	18,00	18,00	10,20
illustrer la sensibilisation par le théâtre, le cinéma	0,00	2,00	0,00
sensibiliser les parents	4,00	2,00	2,04
L'Etat doit sanctionner/punir les parents qui acceptent le mariage précoce de leurs filles	0,00	16,00	34,69
programme visant à réinsérer les filles à l'école	0,00	4,00	0,00
proposer des bourses d'étude aux filles les plus démunies	8,00	2,00	2,04
appliquer le code de la famille et renforcer son dispositif	0,00	12,00	0,00
harmoniser le droit civil et coutumier	0,00	4,00	2,04
déclarer par une loi l'interdiction du mariage précoce	2,00	12,00	0,00
les églises doivent prêcher la chasteté	0,00	2,00	40,82
collaborer avec les dirigeants religieux, les parents	0,00	2,00	0,00
mener l'éducation sexuelle des filles	2,00	2,00	0,00
interdire les jeunes filles dans les boîtes de nuit	4,00	0,00	0,00
encourager les filles à fréquenter les églises	2,00	0,00	0,00
L'Etat doit créer des emplois/améliorer le revenu des parents	2,00	0,00	2,04
rien à proposer	0,00	44,00	8,16

Si l'on observe la principale recommandation en fonction des localités, à Brazzaville 18% de répondants suggèrent que la communauté soit sensibilisée sur les droits de la jeune fille ; à Gamboma 44% n'ont rien à proposer car, elle trouve normale le mariage précoce alors qu'à Nianga 41% proposent que les églises prêchent la chasteté.

## Conclusion

Le mariage précoce est une question d'une grande actualité en République du Congo. Cette question a été occultée par la modernisation de la société et l'illusion que l'école étant gratuite, tous les enfants indépendamment du genre avaient accès à l'école. Or, les inégalités persistantes

.Les décisions de mariages sont aussi liées à la scolarisation des filles. Si la communauté valorise plus le mariage que l'école, elle enferme la fille dans une approche qui l'empêche de s'émanciper et de conquérir son autonomie. Les données prélevées de l'enquête montrent que les filles sont dans une situation d'inégalité par rapport aux garçons tant au niveau de l'école, du rôle joué dans le ménage. Le mariage précoce apparait comme un facteur qui limite la poursuite des études de la fille et qui engendre un taux d'achèvement scolaire inférieur à celui des garçons

Les zones urbaines comme les zones rurales connaissent une expansion des mariages précoces. C'est une tendance qui compromet la promotion de la femme et qui l'expose aux violences conjugales, aux problèmes de santé et aux abandons scolaires. Face à cette situation, aucune politique n'est formulée et aucun projet n'est mis en œuvre pour combattre les mariages précoces et lutter contre les abandons scolaires des jeunes filles. Cette absence de prise de conscience s'explique par le fait que la couche représentée par les jeunes filles est non seulement vulnérable mais apparait comme sans défense face aux obstacles qui se dressent sur son chemin. En plus, les mariages précoces ont un coût économique et social qu'il importe de mesurer et qui entravent le développement (Wodon et al, 2017)

## **Bibliographie**

- Becker, G.S. (1973). A Theory of Marriage: Part I, *Journal of Political Economy* 81:813-846.
- Becker, G.S. (1974). Theory of marriage, in T. W. Schultz, (Ed). *Economics of the Family: Marriage, Children, and Human Capital*: 299 – 351.
- Becker, G.S. (1981). Altruism in the Family and Selfishness in the Market Place. *Economica*, New Series, Vol. 48 (189): 1-15.
- Bentinck Ochieng (2016). Determinants Of Early Marriage Among Young Women In Homa Bay County In Kenya. a research project submitted in partial fulfilment of the requirements for the award of the degree of master of arts in population studies of the University of Nairobi. Q50/71109/2008.
- Blossfeld, H.P. (1995). *The new role of women: family formation in modern societies*. London: Westview Press.
- Caldwell, J. C., P.H. Reddy, & P. Caldwell (1988). *The Causes of Marriage Change in The Causes of Demographic Change*. The University of Wisconsin Press. Madison.
- Envuladu, E.A., Umaru, R.J., Iorapuu, N.O., Osagie, I.A., Okoh, E.O., and Zoakah, A. (2016). Determinants and effect of girl child marriage: a cross sectional study of school girls in Plateau State, Nigeria. *International Journal of Medicine and Biomedical Research*, 5(3), 122-129.

- Hardiani Hardiani and Junaidi Junaidi (2018). Determinants of early marriage and model of maturing marriage age policy: a case in Jambi Province, Indonesia. <https://mpa.ub.uni-muenchen.de/86453/> MPRA Paper No. 86453, posted 2 May 2018 04:08 UTC.
- Harton, P.B. & Chester L. H. (2004). *Sociology*. India: McGraw Hill Education.
- Ikamari, L.D.E. & R. Towett (2007). Sexual initiation and contraceptive use among female adolescents in Kenya. *African Journal of Health Sciences*, Vol (14) 1-2:1-13.
- Jackson, J.W. & E.R. Smith. (1999). Conceptualizing social identity: A new framework and evidence for the impact of different dimensions. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 25(1), 120-135.
- Jin, Xiaoyi, Li, S, and Feldman, M.W. 2005. Marriage Form and Age at First Marriage: A Comparative Study in Three Counties in Contemporary Rural China. *Soc Biol*, 52(1-2), 18-46
- Kamal, S.M., Hassan, C.H., Alam, G.M., and Ying, Y. J (2015). Child marriage in Bangladesh: trends and determinants. *Biosoc Sci.*, 47(1):120-39.
- Kenya National Bureau of Statistics (KNBS) and ICF Macro (2010). *Kenya Demographic and Health Survey 2008-09*. Calverton, Maryland: KNBS and ICF Macro.
- Lundberg, S. & R.A. Pollak (1996). Bargaining and Distribution in Marriage. *Journal of Economic Perspectives*, 10(4): 139-158.
- Nguyen M. C. and Wodon Q. (2014), *Global Trends in Child Marriage*, chap. 2, Report Task P132307
- Maharjan, R.K., Karki, K.B., Shakya, T.M. and Aryal, B. (2012). *Child marriage in Nepal: a research report*. Kathmandu: Society for Integrated Local Development Nepal.
- Manser, M. & M. Brown, (1980). Marriage and Household Decision-Making: A Bargaining Analysis. *International Economic Review*, Vol. 21(1): 31-44.
- Meltem, D.T., Kirdar, M and Koc, I. (2009). *The Impact of Schooling on the Timing of Marriage and Fertility: Evidence from a Change in Compulsory Schooling Law*. Working Papers Series No.470 Economic Research Forum. Ankara: Middle East Technical University
- Ochieng, B. (2016). *Determinants Of Early Marriage Among Young Women In Homa Bay County In Kenya*. Thesis. Population Studies Of The University Of Nairobi: Nairobi.
- Okech, T.C, Wawire, N.W., Mburu, T.K. (2011). Contraceptive Use among Women of Reproductive Age in Kenya's City Slums. *International Journal of Business and Social Science*, 2(1), 22-43.
- Raymo, J.N. (2003). Educational Attainment and Transition to First Marriage among Japanese Women. *Demography*, 40(1): 83-103.
- Russell, B. (1959). *Marriage and Morals*. New York: Bantam Books.
- Sandhu, N.K., Geethalakshmi, R.G. (2017). Determinants and impact of early marriage on mother and her newborn in an urban area of Davangere: a cross-sectional study. *Int J Community Med Public Health* 4(12),78-83.
- Sandhu, N.K., Geethalakshmi, R.G. (2017). Determinants and impact of early marriage on mother and her newborn in an urban area of Davangere: a cross-sectional study. *Int J Community Med Public Health* 4(12),78-83.

Sassler, S., Cunningham, A., Lichter, D.T. (2009). Intergenerational patterns of union formation and relationship quality. *Journal of Family*, 30:757–786.

Stéphane Minvielle (2006). Le mariage précoce des femmes à Bordeaux au XVIIIe siècle. Dans *Annales de démographie historique* 2006/1 (n° 111), pages 159 à 176.

Teachman, J.D., K. Polonko & G. Leigh (1987). Marital Timing: Race and Sex Comparisons. *Social Forces* 66:238-267.

Uecker, J.E., Stokes, C.E. (2008). Early marriage in the United States. *Journal of Marriage and Family*, 70:835–846.

UNICEF (2001), Le mariage précoce, Digest Innocenti, n°7, mars. <https://www.unicef-irc.org/publications/pdf/digest7f>.

UNICEF. (2005). *Early Marriage A Harmful Traditional Practice: A Statistical Exploration*. Washington DC:United Nations Children's Fund.

UNFPA. (2014). *Child Marriage: We Promote the Right of Both Married and Unmarried Girl*. Retrieved from.

<http://www.endfistula.org/public/site/asiapacific/cache/offonce/pid/14891%3Bjsessionid=DA D47F1F8C704CE40982CE39F360A FB8.jahia02>

Wodon Q, Male Ch., Onagorua A., Savadogo A. et Yedan A. (2017), *Economic impacts of Child Marriage in Burkina Faso : Synthesis Report*, Worldbank